

Association Luminations
63 rue des Cloys
75018 Paris

Procès-verbal d'une Assemblée Générale constitutive

Le 26 janvier 2025, à 17h, les fondateurs de l'association Luminations se sont réunis à Paris en Assemblée Générale constitutive.

Étaient présentes les personnes suivantes : RODILLA Lucile et VICET Louise.

Louise VICET est nommée présidente de séance ; Lucile RODILLA est nommée secrétaire de séance.

La présidente rappelle l'ordre de jour :

- Présentation du projet d'association ;
- Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts ;
- Désignation du bureau initial ;
- Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration ;

Après débat entre les membres, la présidente de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoption des statuts
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
- Désignation des membres du bureau initial.

L'Assemblée désigne Mme Louise VICET en qualité de présidente et Mme Lucile RODILLA en qualité de trésorière. Celles-ci exercent leur fonction conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à Mme Louise VICET aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par tous les membres.

A Paris, le 26 janvier 2025

Signatures :

Présidente
VICET Louise



Trésorière
RODILLA Lucile

